

Dans la commune bénéficiaire, la commune de Banikoara, l'équipe du projet jouit depuis la conception même du projet d'une collaboration franche et d'un appui indéfectible de la part du conseil communal, de la société civile, des autorités traditionnelles telles que le Roi Nansounon et le Chef Peulh Rouga, ainsi que des populations en général notamment celles qui sont riveraines du site.

### Localisation du site de conservation

Le site de conservation de la biodiversité est situé dans la zone tampon du Parc National du W/Bénin, dans l'arrondissement de Kokey, plus précisément à Finfingou (carte).



Réserve villageoise - Rapidalibori

### Partenariat avec les communautés Locales

Les communautés locales sont à la fois acteurs et bénéficiaires du projet. Elles ont été impliquées dès la conception de l'action. En effet, la mise en œuvre d'un projet de conservation de la biodiversité engendre toujours de nombreux changements dans l'usage des ressources naturelles de la zone concernée.

Ces changements affectent directement le mode de vie des habitants. Le projet accompagne les communautés locales en travaillant en étroite collaboration avec elles pour rechercher des solutions aux problèmes soulevés.



Un exemple de la collaboration avec les communautés locales : aménagement d'une piste



Groupe féminin de Finfingou appuyé par le projet



L'équipe technique du projet

Pour plus d'information sur le projet et ses résultats consulter : [www.wildlife-conservation.org](http://www.wildlife-conservation.org)

## Projet Pilote de gestion villageoise de la biodiversité

# RAPIDALIBORI

Contrat Européen de Subvention  
DEL/012/11/2007 - ENV/2007/140-912

BP 57 Banikoara - Tel : 97 28 95 71 / 93 25 14 09



[www.wildlife-conservation.org](http://www.wildlife-conservation.org)

## Contexte

Dans le Nord du Bénin, le front cotonnier progresse très rapidement, atteignant les limites du Parc National (et Réserve de Biosphère Transfrontalière) du W. La commune de Banikoara est la première productrice de coton sur le plan national avec une production qui a pratiquement triplé entre 1988 et 2008. Comme l'ensemble de la commune, l'arrondissement de Kokey dans lequel se situe la future réserve, connaît lui aussi une forte augmentation des superficies emblavées et de la production cotonnière. Toutefois, en 2005, il y subsistait un habitat naturel épargné d'environ 10 000 hectares dans la boucle de l'Alibori. Le Projet Rapidalibori a été élaboré afin de protéger cet écosystème préservé en créant une Réserve villageoise de faune et en développant les initiatives locales d'utilisation durable des ressources naturelles.



Paysage du site préservé

Le contrat entre la Délégation de la Commission Européenne au Bénin et la Fondation IGF pour la mise en œuvre du projet, a été signé en décembre 2007 et la date de démarrage officielle notifiée au 1er juin 2008 pour une période de 4 ans.

## Les objectifs du projet

Il s'agit d'offrir une alternative à l'extension de la culture du coton qui soit locale, solidaire, équitable et durable pour le développement.

A cette fin, le projet met en place un modèle innovant de gestion d'un site de biodiversité protégé, utilisé et géré par les communautés villageoise de la commune de Banikoara au Nord Bénin.

Il s'articule autour de trois axes principaux :

1. **La promotion des savoirs locaux** concernant la biodiversité, en particulier les connaissances sur la faune sauvage et sur les ressources forestières (bois et autres). En effet La généralisation de la monoculture de coton s'accompagne de la perte de savoirs traditionnels et d'une acculturation qui rend les acteurs de plus en plus dépendants du marché.
2. **La préservation de la biodiversité** sur une zone clôturée, aménagée et gérée par les populations locales à leur profit.
3. **L'utilisation raisonnable durable et équitable des ressources Naturelles** qui assurera la pérennité des réalisations du projet.

Les ressources à valoriser présentes dans la zone du projet :

- ✓ Bois (bois précieux et semi-précieux commercialisable, bois d'œuvre, bois de carbonisation et bois de feu)

- ✓ Produits forestiers non ligneux (plantes médicinales, plantes rituelles, fruits, chaumes pour toiture, miel, champignons, ressources alimentaires diverses végétales et animales)
- ✓ Faune sauvage (viande de brousse, pêche sportive, animaux vivants, tourisme de nature, trophées).

## Partenaires et acteurs

L'Union Européenne (UE), La Fondation Internationale pour la Sauvegarde de la Faune Sauvage (Fondation IGF), L'Etat béninois, le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF), et l'ONG environnement développement (ED), sont les partenaires qui conjuguent leurs efforts depuis l'élaboration pour la mise en œuvre du projet.



Lancement du projet en présence des autorités